

—Le sujet est cette pauvre femme, monsieur l'inspecteur... répondit le jeune homme en désignant Esther endormie. Si vous étiez venu quelques instants plus tôt, vous auriez pu juger par vous-même des résultats obtenus...

—La folie a diminué ?

—J'ai même tout lieu d'espérer que la raison est revenue...

—Ce serait merveilleux !! Avez-vous interrogé le sujet ?

—Pas encore ; la guérison est trop récente, et je veux éviter d'en entraver la marche en provoquant de violentes secousses morales.

—Quelle est cette femme ?

—Une isolée, au secret, par ordre... répondit Etienne.

—Au secret ! répéta l'inspecteur d'un air surpris. Est-elle donc sous le coup d'un jugement, d'une condamnation ?

—Je l'ignore... répliqua le directeur. Vous savez comme moi, monsieur l'inspecteur, que les ordres d'internement qui nous arrivent ne sont suivis d'aucune explication...

—Sans doute, mais l'ordre d'internement doit être motivé...

—Il l'est en effet...

—Comment ?

—“ Dans l'intérêt de la sûreté publique.”

—Quel est le nom de la folle ?

Etienne prit la parole.

—Esther Derieux, dit-il.

—Consultez, je vous prie, notre dossier, monsieur Bigotte, commanda l'inspecteur à son secrétaire, nous y trouverons des renseignements plus précis.

Le secrétaire ouvrit un portefeuille-serviette qu'il portait sous son bras, et en tira plusieurs cahiers enveloppés de chemises de papier gris.

Ces cahiers contenaient, divisés par catégories, les noms des aliénés des deux sexes enfermés à l'hospice de Charenton.

—Voyez aux isolées, au secret... reprit l'inspecteur.

Le secrétaire s'empressa d'obéir.

—Eh bien ! monsieur Bigotte ?

—Monsieur l'inspecteur, je cherche en vain...

—Vous ne trouvez pas le nom d'Esther Derieux ?

—Ni aucun autre qui lui ressemble...

—C'est bien extraordinaire.

—Monsieur l'inspecteur peut s'en convaincre de visu...

—Il faut donc qu'on ait commis une erreur, soit à la préfecture, soit ici...

—Ici, c'est impossible, monsieur, fit observer le directeur. J'ai les ordres d'écrou qui nous permettront de le constater.

—Les listes dont je suis muni sont relevées sur les registres même de la préfecture... répliqua l'inspecteur. Ceci me semble bien étrange...

Tandis que ces paroles s'échangeaient, le secrétaire avait à tout hasard compulsé la liste d'une autre catégorie d'aliénés.

—Voilà le nom d'Esther Derieux, monsieur l'inspecteur... s'écria-t-il.

—Aux isolées ?...

—Pas le moins du monde. Internement simple sur la demande d'une dame Amadis chez laquelle habitait l'aliénée... Elle avait failli mettre le feu. Mesure d'ordre et de sécurité, voilà tout.

Etienne, il nous paraît superflu de l'affirmer, prêtait l'oreille avec un immense intérêt.

—C'est fort bien... dit le directeur, mais nous avons au greffe l'ordre d'écrou portant les mots : ISOLÉE, AU SECRET. Je me ferai un devoir de le mettre sous vos yeux en descendant.

—Erreur de copiste sans doute...

Etienne intervint.

—Erreur évidente, mais singulièrement préjudiciable pour la malade, surtout en ce moment... dit-il.

—Je ne vois pas trop, puisque la pauvre créature paraît sans famille, en quoi cette erreur peut lui porter un notable préjudice... fit observer l'inspecteur.

—Je vais donc avoir l'honneur de vous l'expliquer.

LIV

Le personnage officiel affirma son attention par un geste poli.

Le jeune médecin continua :

—Dans cette asile, Esther Derieux est entourée de murailles sombres... Elle n'entrevoit le ciel qu'au travers des barreaux de sa cellule. Elle aurait besoin du grand air, du soleil, des arbres et des fleurs... Il ne faudrait pas qu'au sortir de ce long sommeil de la folie elle pût s'apercevoir qu'elle est en prison... Tout à l'heure elle voulait savoir... elle m'interrogeait... J'ai refusé de lui répondre ; mais demain, dans quelques jours, il ne sera plus possible de garder le silence, et qui sait si la conséquence de mes paroles ne sera pas funeste ? Au nom de l'humanité, je réclame la liberté pour cette femme si elle n'est point sous le coup d'une condamnation antérieure. Au nom de la science, je demande à lui trouver moi-même un asile où je lui continuerai mes soins.

L'inspecteur, après avoir réfléchi pendant quelques secondes, demanda :

—La personne qui a sollicité l'internement d'Esther Derieux la réclamerait-elle.

—Je l'ignore, monsieur, répondit Etienne ; mais à défaut de cette personne je suis prêt, je vous le répète, à me charger de la pauvre femme.

—Bien, monsieur... Je vais dès aujourd'hui m'occuper de cette affaire...

—Si la mise au secret est le résultat d'une erreur, ce qui me semble probable, je verrai monsieur le préfet et j'appellerai son attention sur votre requête... Voulez-vous venir me trouver demain à la préfecture ?... Je vous mettrai au courant de mes démarches.

—J'irai, monsieur, et je vous témoigne à l'avance toute ma gratitude.

—A demain donc, à dix heures du matin... Je vous attendrai au bureau du service médical...

La visite de la maison terminée, le directeur de l'asile conduisit l'inspecteur dans son cabinet, et fit demander au greffier l'ordre d'écrou d'Esther Derieux émanant de la préfecture.

Cette pièce fut aussitôt apportée, et le directeur triomphant désigna du doigt, dans la colonne des observations, ces trois mots : ISOLÉE, AU SECRET.

—C'est vrai... murmura l'inspecteur.

Il prit son lorgnon pour examiner de plus près la feuille et s'écria tout à coup :

—Ah ! ah !... voilà qui est singulier !

—Quoi donc ?

—Les trois mots en question ne semblent point tracés par la main qui a rempli l'ordre d'écrou, et l'encre dont on s'est servi n'est point la même. Voyez...

Le directeur étudia la feuille à son tour.

—Vous avez raison... dit-il. L'écriture paraît contrefaite et l'encre est plus pâle... A coup sûr les indications qui nous préoccupent ont été tracées après coup...

—Pouvez-vous me confier cette feuille ? demanda l'inspecteur.

—C'est impossible... Aucune pièce du dossier ne doit sortir du greffe...

—En somme, je n'en ai pas besoin... Si une vérification est indispensable, on viendra la faire ici... Je retourne à Paris et je vais en parler séance tenante à qui de droit, car j'avoue que cela m'intrigue...

Une heure après le chef de la sûreté recevait l'inspecteur qui lui expliqua brièvement le motif de sa visite.

—Ce ne peut être qu'une erreur... dit-il après avoir écouté ; je me rappelle parfaitement l'affaire et nous n'avions aucun motif pour mettre cette folle au secret... Je ne vois là qu'une maladresse d'employé distrait et inintelligent.

—Pardonnez-moi, répliqua l'inspecteur, je viens de voir l'ordre d'écrou... Les mots dont je vous parle n'ont point été tracés dans vos bureaux, ou du moins par la même main qui a rempli le corps de la pièce.

—Vous en êtes sûr ?

—Absolument.

—Alors il y a là quelque chose que je m'explique mal, mais l'erreur n'en est pas moins manifeste. Je vais donner des ordres pour qu'elle soit réparée.

—J'en serai d'autant plus reconnaissant que l'état de la personne qui nous occupe s'est modifié beaucoup.

—Il s'est aggravé ?

—Au contraire. Grâce au talent d'un jeune confrère, médecin-adjoint de l'hospice de Charen-

ton, Esther Derieux est guérie ou du moins en pleine voie de guérison et, si elle n'est enfermée que comme folle, il serait souverainement inique de la garder prisonnière, une fois son retour à la raison constaté...

—Vous avez raison, docteur... La personne charitable qui pendant plus de vingt ans s'était faite sa gardienne et sa protectrice doit être avisée et la réclamera sans doute... Cette dame habite la place Royale ; je vais envoyer chez elle... Mais j'y songe, si elle refusait de recevoir son ancienne pensionnaire, quel parti prendre ? Esther Derieux est sans ressources...

—Nous aviserions... se contenta de répondre l'inspecteur, jugeant inutile de mettre le chef de la sûreté au courant de l'offre faite par Etienne Lorient.

Il ajouta :

—Dans combien de temps pourrez-vous me donner une réponse ?

—Dans deux heures, si toutefois on trouve cette dame à son domicile...

—Bien... Je reviendrai dans deux heures...

Le chef de la sûreté se rendit aussitôt chez le commissaire aux délégations judiciaires.

Chemin faisant il réfléchissait, et l'erreur involontaire à laquelle il avait cru tout d'abord lui semblait moins vraisemblable.

Son instinct de policier mis en éveil flairait quelque chose de suspect...

—Vous souvenez-vous, demanda-t-il au commissaire, d'une certaine Esther Derieux, folle depuis vingt ans, habitant place Royale, et internée à Charenton sur la demande de sa protectrice, une vieille dame d'allures assez bizarres ?

—Parfaitement.

—L'inspecteur des maisons d'aliénés du département de la Seine vient de me prévenir qu'Esther Derieux étant guérie, on réclame pour elle la liberté... Il s'agirait de savoir si cette vieille dame est disposée à la recevoir... Envoyez place Royale, je vous prie...

—J'y vais aller moi-même...

—Ce sera mieux encore... Figurez-vous qu'Esther Derieux avait été placée aux isolées, au secret, comme une condamnée, sur les indications inscrites à l'ordre d'écrou...

—Par erreur...

—Sans doute ; mais cette erreur, c'est vous qui l'avez commise.

—Moi ! s'écria le commissaire aux délégations. Comment ?

—L'affaire étant urgente a été vivement menée, et c'est vous-même qui avez rempli la feuille, portée aussitôt après à la signature du préfet.

—Je me le rappelle, mais j'ai la certitude absolue de n'avoir pas écrit un seul mot dans la colonne des observations.

—Si ce n'est vous, qui est-ce ?

—Je ne puis le deviner.

—Lequel de nos agents s'était occupé de cette affaire et nous avait apporté la demande de la dame Amadis ?

—Théfer.

—Qui a conduit la folle à Charenton ?

—Théfer encore.

Le chef de la sûreté fronça le sourcil, puis demanda :

—Que fait cet homme en ce moment ?

—Son nouveau service d'inspecteur des garnis, mais il ne paraît point le trouver de son goût et je crois qu'il ne restera pas longtemps désormais à la préfecture...

—Songerait-il à donner sa démission ?...

—Quelques mots dits par lui me le font supposer...

—Est-ce qu'il est à son aise ?...

—Il passait, dernièrement encore, pour n'avoir pas un sou d'économies...

—Peut-être a-t-il hérité ?

—Ça se saurait... D'ailleurs on le verrait en deuil...

—Et il parle de se retirer... C'est bizarre !... Mon cher confrère, voulez-vous me rendre le service d'aller demain à Charenton et d'apporter, en donnant décharge au directeur, l'ordre d'écrou d'Esther Derieux...

—Comptez sur moi... En attendant, je vais place Royale.

Mme Biju, la concierge de Mme Amadis, répondit au commissaire aux délégations que sa